

Cadrage général sur la fracture numérique

En 2019, la France comptait 88% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, un chiffre qui ne cesse d'augmenter depuis une vingtaine d'années.

Les plus âgés sont souvent pointés comme étant les premières « victimes » de la fracture numérique. En effet, les plus de 70 ans sont moins souvent internautes que les 18-24 ans, 60% contre 100%. Mais le nombre d'internautes de 70 ans et plus est en augmentation depuis quelques années. Concernant les taux d'équipement, pour le smartphone ou l'ordinateur, là aussi une augmentation progressive est à l'œuvre notamment pour le smartphone.

Le smartphone devance l'ordinateur pour accéder à internet

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à un déséquipement. Cela s'observe surtout pour les ménages les plus pauvres qui par un effet de substitution vont choisir de s'équiper d'un smartphone plutôt que d'un ordinateur et d'un smartphone.

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

La fracture numérique ne concerne donc pas uniquement les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

De plus, il est nécessaire de distinguer accès et usage. Si on regarde la fracture numérique en termes d'équipement elle tend à se réduire notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale. Cependant, si on regarde la fracture numérique en termes d'usage, celle-ci est toujours d'actualité et ne touche pas uniquement les plus âgés, elle touche aussi les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Sachant utiliser Snapchat ou Messenger ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire, mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2019, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont aussi beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus ils progressent moins rapidement. Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone. Les contraintes financières orientent les ménages vers les smartphones (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration).

L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages. Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans, les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

Malgré l'autonomie apparente d'une grande partie de la population, seul un adulte sur trois ne voit aucun frein à la réalisation des démarches administratives en ligne.

L'indice © Compas construit ici reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrises.

DÉFINITION

Indice de rupture face au numérique :
nous considérons 6 indicateurs :

- l'âge
- le lieu de vie
- le niveau de formation
- l'activité professionnelle
- le niveau de vie
- l'immigration

Cinq de ces indicateurs sont notés de 0 à 5 et un de 0 à 3. La somme de ces notes correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 28.

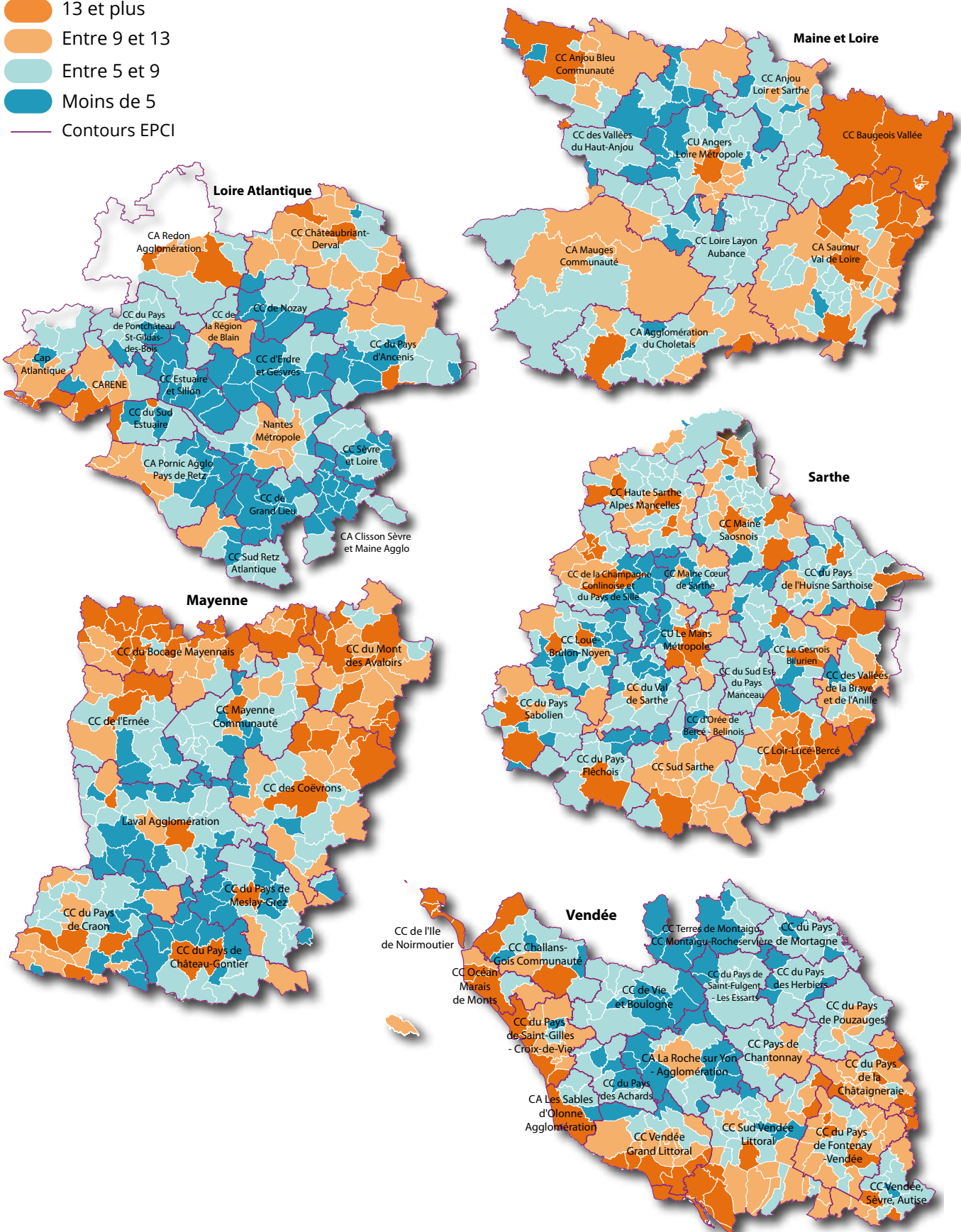
Indice de rupture face au numérique

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas

Indice de rupture face au numérique

Moyenne de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire : 9

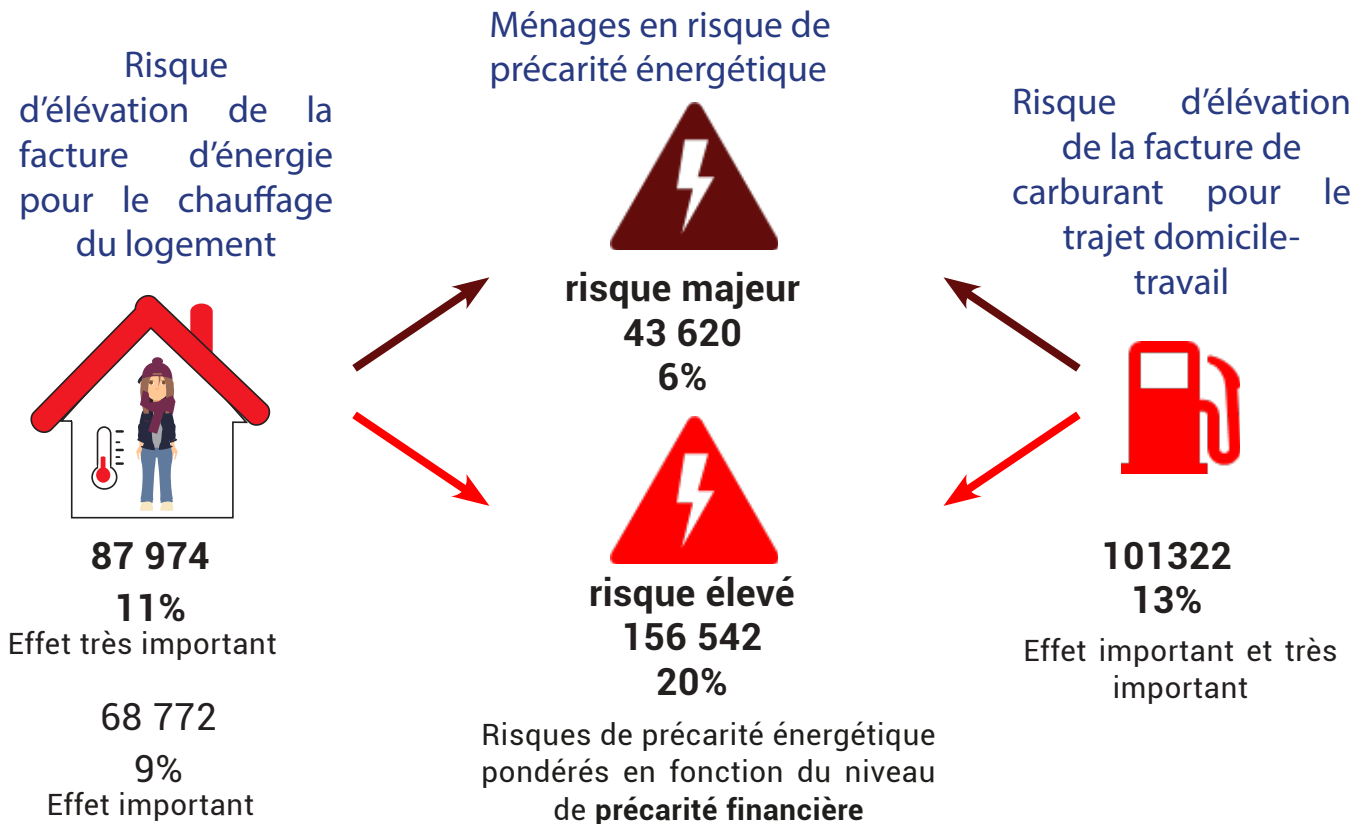
-  13 et plus
-  Entre 9 et 13
-  Entre 5 et 9
-  Moins de 5
-  Contours EPCI



La précarité énergétique : des inégalités en termes de risque selon les territoires

Précarité énergétique dans les EPCI ruraux des Pays de la Loire

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 & Enquête ERFS - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, on estime à 6% des ménages des EPCI ruraux des Pays de la Loire la part de ceux en risque majeur de précarité énergétique, soit 43 620 ménages cumulant un risque lié à la hausse du coût de l'énergie pour le chauffage du logement et un risque lié à la hausse du coût du carburant pour le trajet domicile-travail, selon leur niveau de précarité financière.

MÉTHODOLOGIE

Le risque de précarité énergétique correspond à un calcul de l'impact estimé de la hausse du coût de l'énergie sur les difficultés financières du ménage. Il prend en compte trois dimensions : la hausse du coût du carburant, la hausse du coût du chauffage et le niveau de précarité financière du ménage.

- L'impact de la hausse du coût du carburant est estimé en fonction de la distance domicile-travail parcourue en véhicule personnel pour l'ensemble des membres du ménage

- L'impact de la hausse du coût du chauffage est estimé en fonction des caractéristiques du logement (surface, année de construction, énergie de chauffage) et de sa probabilité, selon les territoires, d'appartenir à la catégorie des «passoires thermiques». Le score est majoré selon la taille du foyer (le nombre de pièces à chauffer), et le nombre d'inactifs (chauffage en journée)

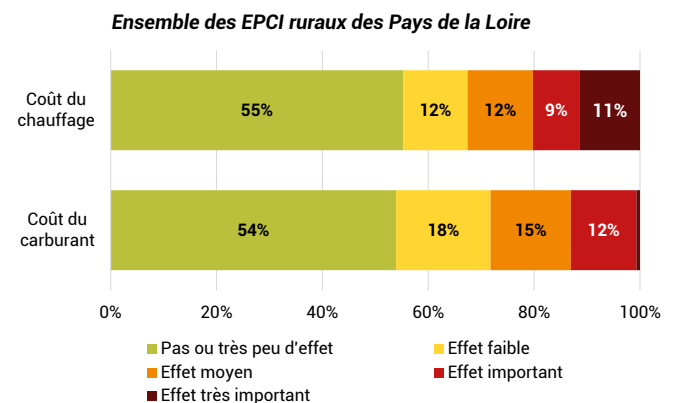
- La précarité financière est prise en compte afin de tenir compte de la difficulté potentielle générée par une hausse de facture énergétique selon que le ménage soit plutôt pauvre ou non.

En fonction des ressources financières potentielles des ménages, estimées selon leurs caractéristiques socio-économiques, un indice de risque de précarité

énergétique est considéré pour les deux volets étudiés (chauffage et carburant). Les ménages en risque majeur de précarité énergétique sont ceux qui cumulent le plus de risques de précarité énergétique au prorata de leur niveau de précarité financière.

Répartition des ménages selon le risque de précarité énergétique

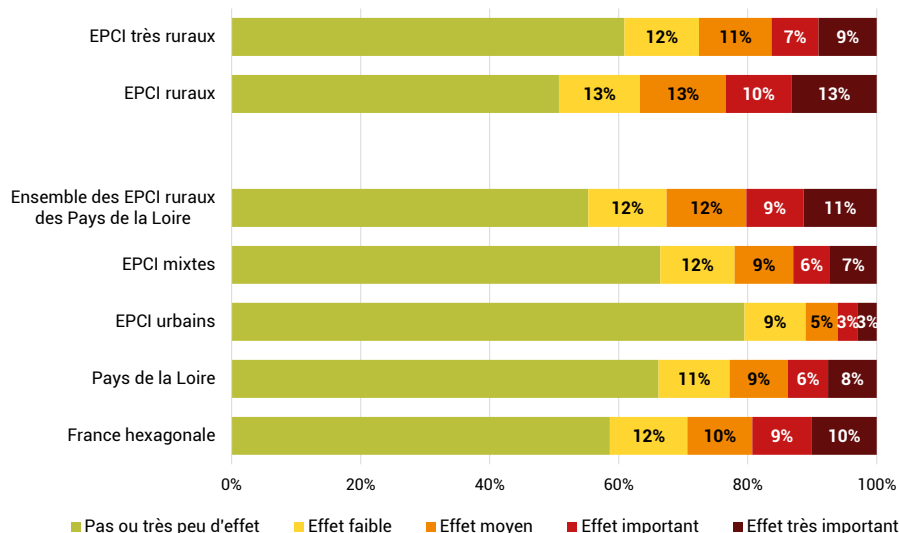
Source : Insee, RP fichiers détail 2019 & Enquête ERFS - Traitements © Compas



Les risques de précarité énergétique dans les territoires ruraux des Pays de la Loire

Ménages par classe de risque de précarité liée au logement

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

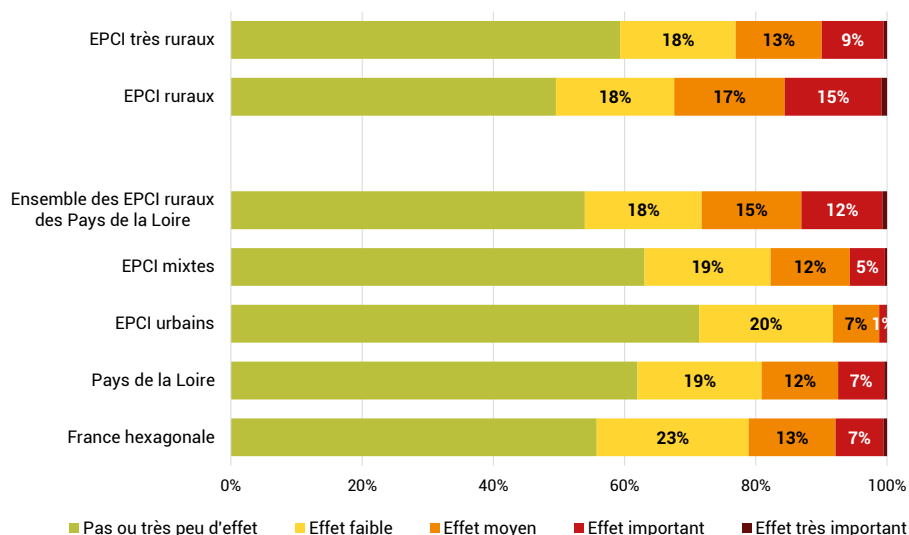


Les EPCI ruraux sont les territoires où la part de ménages touchés par la précarité liée au logement (coût du chauffage) est la plus importante avec 20% des ménages touchés (9% avec un effet important et 11% avec un effet très important).

Lecture : En 2019, 12% des ménages de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire appartiennent à la catégorie des ménages français pour lesquels l'augmentation du coût du logement a un faible impact.

Ménages par classe de risque de précarité liée au coût du carburant

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Les EPCI ruraux sont les territoires où la part de ménages touchés par la précarité au coût du carburant est la plus importante avec 15% des ménages touchés (12% avec un effet important).

Lecture : En 2019, 12% des ménages de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire appartiennent à la catégorie des ménages français pour lesquels l'augmentation du prix du carburant a un effet important.

La part de ménages touchés par la précarité liée au logement (coût du chauffage) ou au coût du carburant varie d'un territoire à l'autre et est fortement liée à la structure du parc de logements, à la nature du territoire en question (ville centre, périphérie, etc...), mais également à la présence d'inactifs (cf: méthodologie).

Part des ménages pour lesquels la hausse du coût du chauffage aurait un impact moyen à très important en %

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

Part des ménages pour lesquels la hausse du coût du chauffage aurait un impact moyen à très important en %

Moyenne de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire : 30%

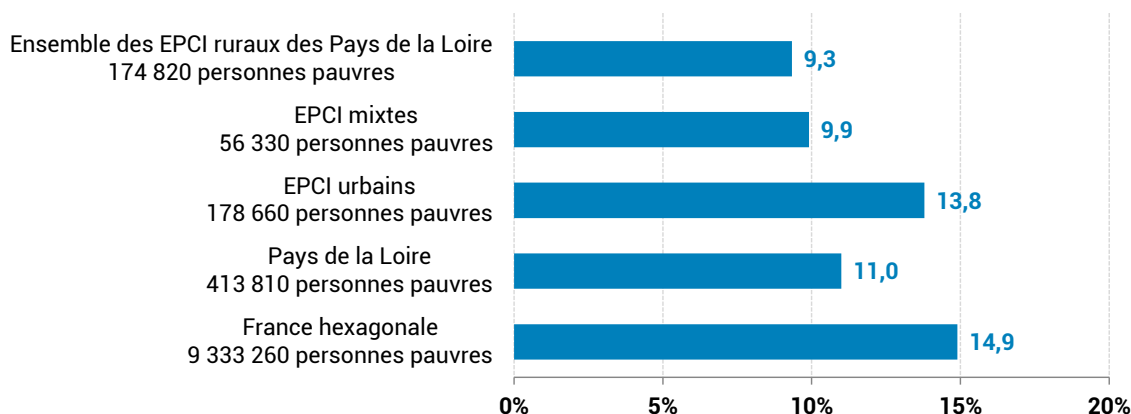
- 35% et plus
- Entre 30% et 35%
- Entre 25% et 30%
- Moins de 25%
- Contours EPCI



Partie III - Les profils des publics « économiquement » pauvres en milieu rural

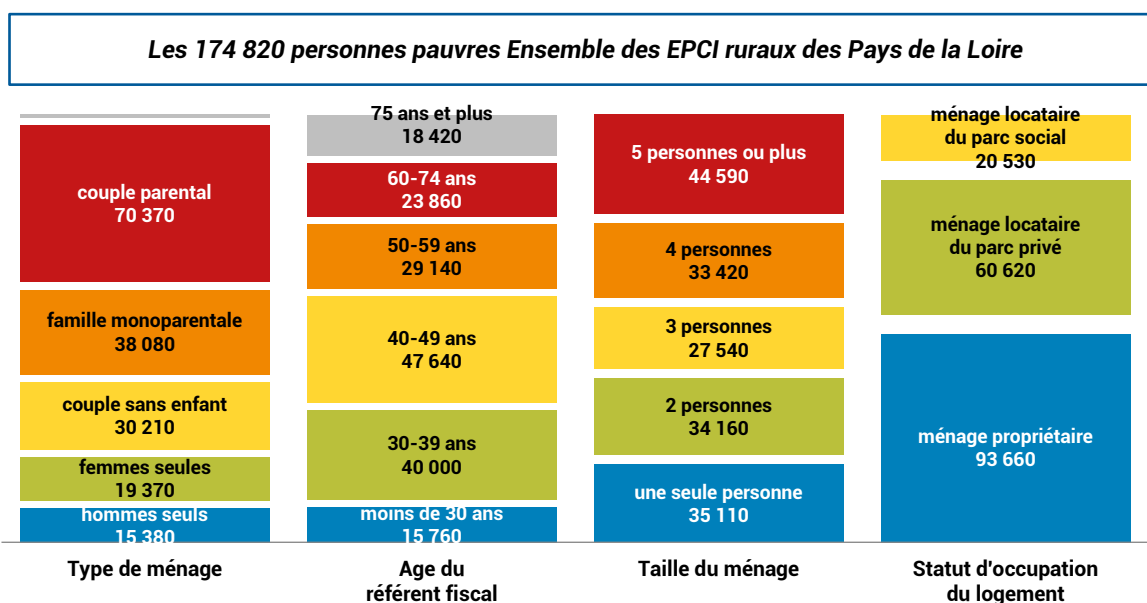
Taux de pauvreté

Source : Insee, *Filosofi 2021 - Traitements* © Compas



Caractéristiques des populations pauvres

Source : Insee, *Filosofi 2021 - Traitements & estimations* © Compas



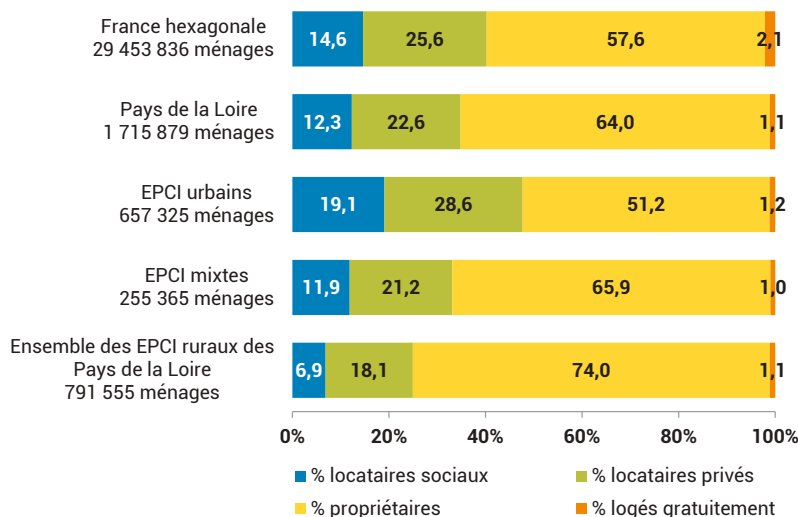
Lecture : En 2021, parmi les 174 820 personnes pauvres de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire, 15 380 sont des hommes seuls, 15 760 ont moins de 30 ans, 35 110 vivent seules et 93 660 sont propriétaires.

Le schéma ci-dessus présente la répartition des 174 820 personnes pauvres de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire. On estime que 19 370 femmes seules et 15 380 hommes seuls vivent sous le seuil de pauvreté. Les personnes pauvres vivant au sein d'une famille monoparentale sont estimées à 38 080 environ, contre 70 370 au sein des couples parentaux et 30 210 au sein des couples sans enfant. Selon l'âge du référent fiscal, la population considérée comme pauvre est estimée autour de 15 760 personnes au sein des ménages les plus jeunes, contre 18 420 au sein des ménages les plus âgés. Environ 60 620 personnes sont pauvres parmi les populations des ménages locataires du parc privé et 93 660 personnes parmi les propriétaires. Enfin, la répartition par taille des ménages permet d'estimer à environ 35 110 personnes seules vivant sous le seuil de pauvreté contre environ 44 590 personnes pour celles vivant dans un ménage composé de 5 personnes ou plus.

La précarité économique et le logement en milieu rural

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

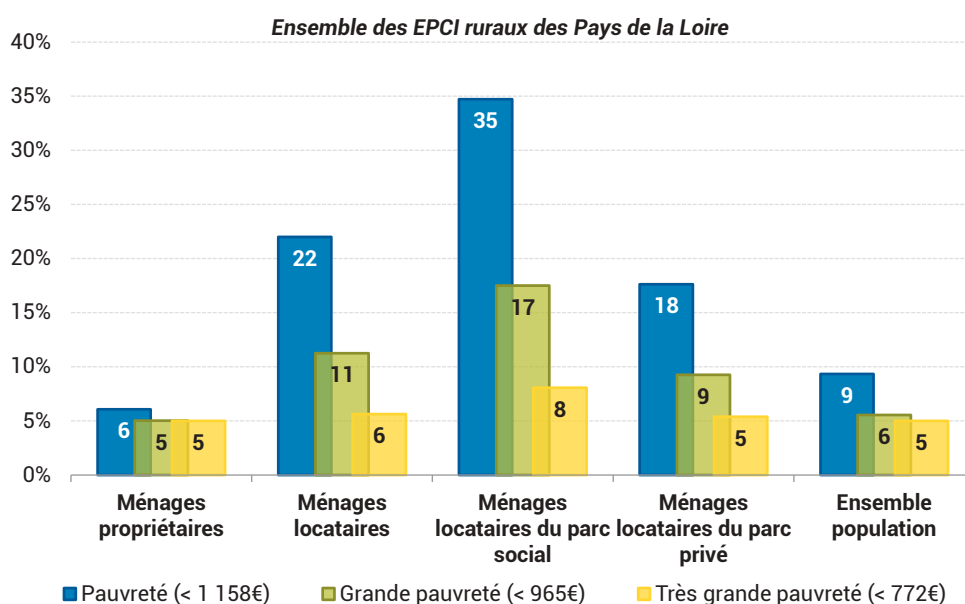


Lecture : En 2020, 585 387 ménages sont propriétaires de leur logement sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire, soit 74% des résidences principales.

En 2020, 74% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 18% par des ménages locataires du parc privé et 7% par des ménages locataires du parc social sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire. Alors que 51% des ménages sont propriétaires de leur logement, 29% sont locataires du parc privé et 19% du parc social sur les EPCI urbains.

Taux de pauvreté selon le statut d'occupation

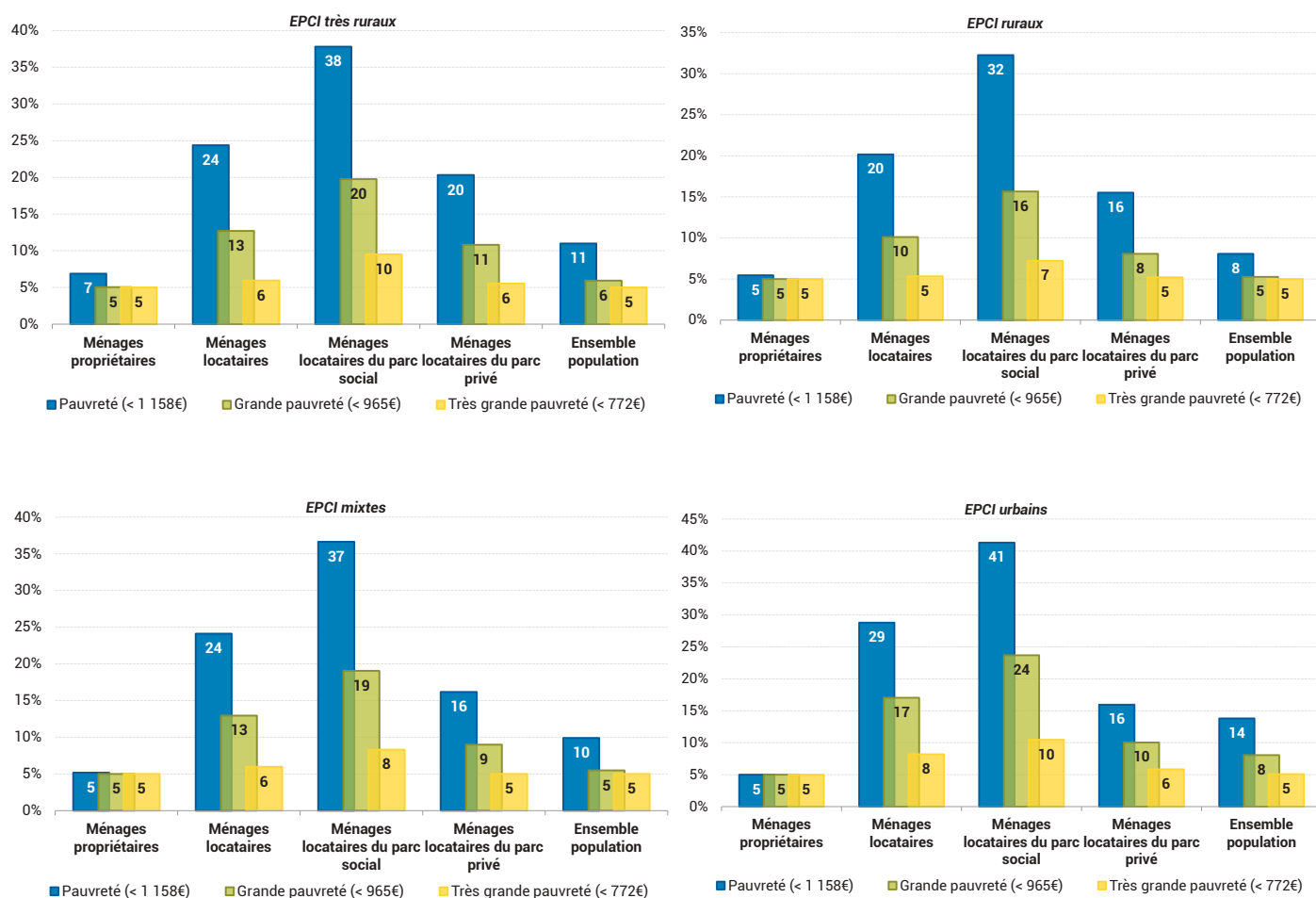
Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas



En 2021, 35% des habitants de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire locataires du parc social sont pauvres (au seuil de 60%) contre 39% pour la région et 38% au niveau national. Cette part est de 18% pour les locataires du parc privé contre 17% pour la région et 22% au niveau national. Elle est de 6% pour les propriétaires, contre 5% pour la région et 7% au niveau national.

Taux de pauvreté selon le statut d'occupation

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas



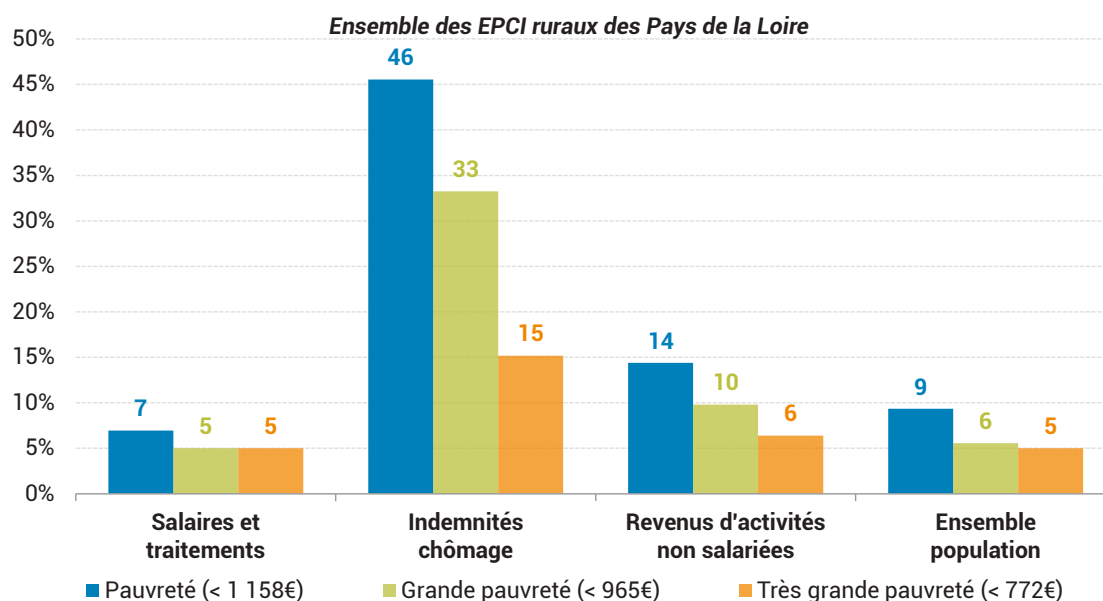
En 2021, le taux de pauvreté des habitants locataires du parc social est le plus important pour les EPCI très ruraux (38%) et les EPCI urbains (41%). Le taux de pauvreté des habitants locataires du parc privé est le plus important pour les EPCI très ruraux (20%). Enfin, le taux de pauvreté des propriétaires est le plus élevé pour les EPCI urbains (14%).

La précarité économique des publics actifs

Les actifs en emploi exposés à la pauvreté en milieu rural

Le taux de pauvreté des actifs selon la source principale des revenus déclarés

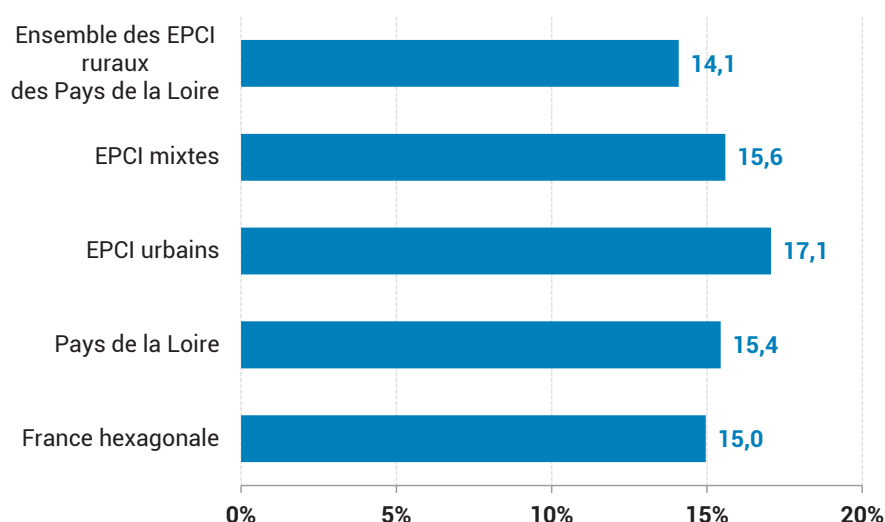
Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas



La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 46% des actifs de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire dont la source principale des revenus déclarés est composée d'indemnités chômage, soit 32 400 personnes, contre 54% pour les actifs des EPCI urbains et en Pays de la Loire et 57% au niveau national. Cette part est de 14% pour les actifs dont la source principale est composée d'activités non salariées, soit 15 550 personnes, contre 15% pour les actifs des EPCI urbains, 14% en région et 19% au niveau national. Cette part est de 7% pour les actifs dont la source principale est composée d'activités salariées, soit 48 440 personnes, contre 10% pour les actifs des EPCI urbains, 8% en région et 11% au niveau national.

Taux de couverture des ménages par la Prime d'activité

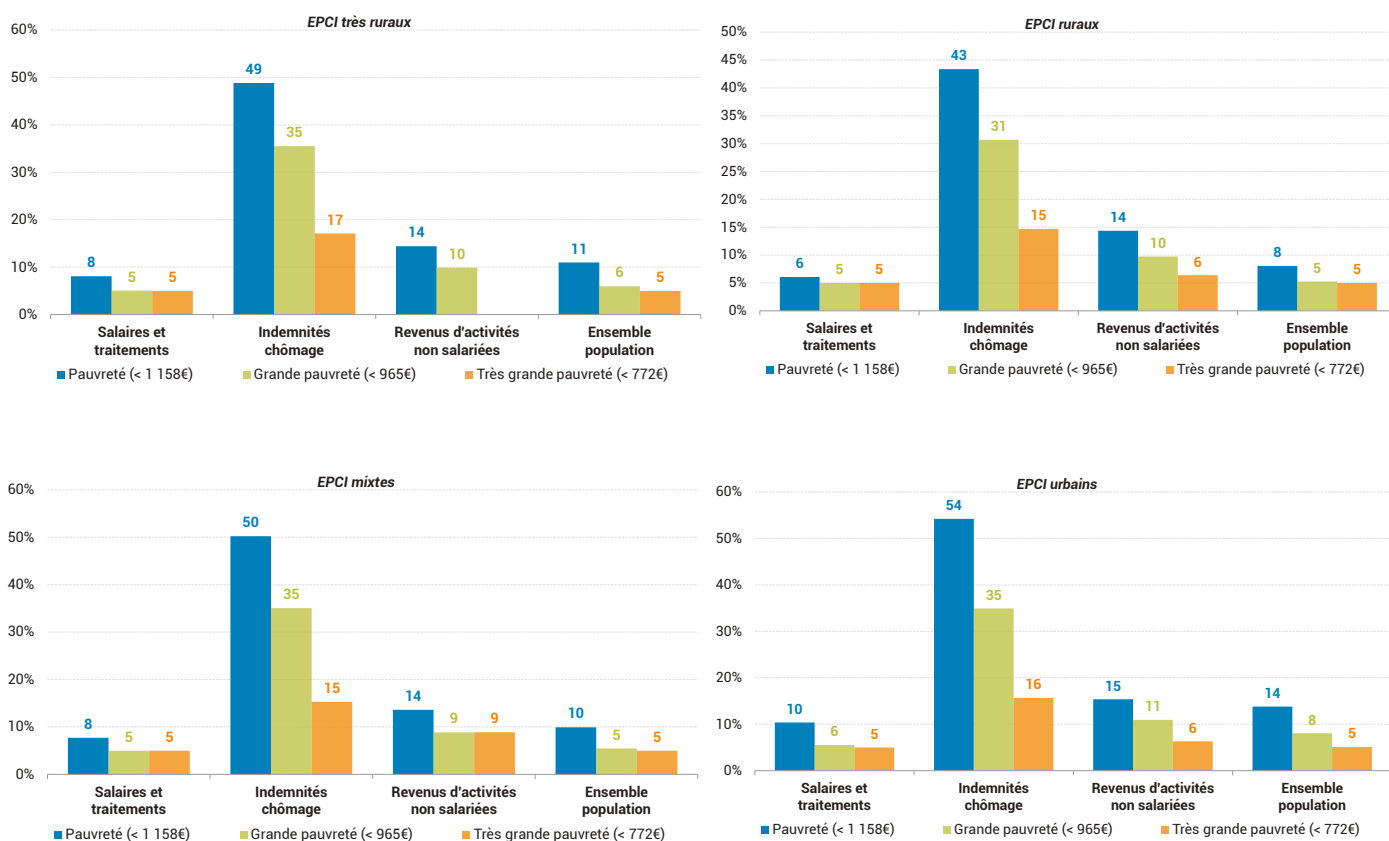
Sources : Cnaf, 2021, MSA 2021 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



À la fin de l'année 2021, 104 600 ménages de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire sont allocataires de la prime d'activité de la Caf ou de la MSA. Ainsi, 14% des ménages sont couverts contre 17% pour les EPCI urbains et 15% au niveau national.

Taux de pauvreté des actifs selon la source principale des revenus déclarés

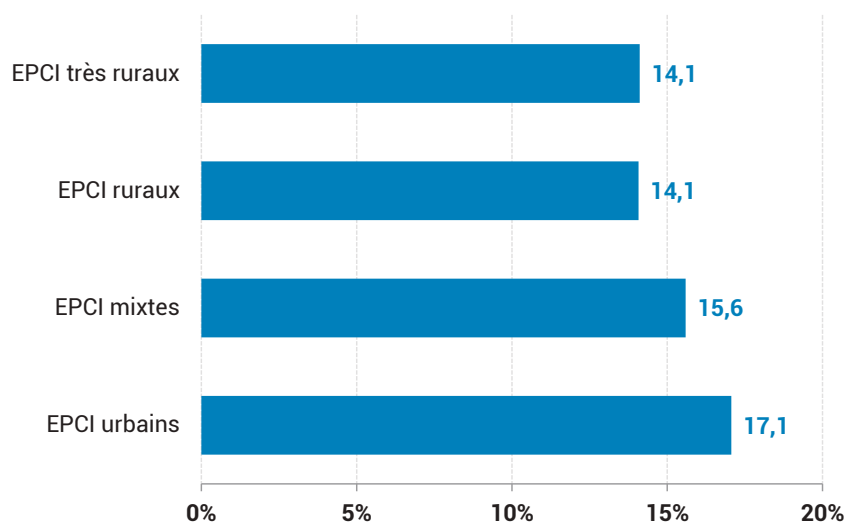
Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas



La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 49% des actifs des EPCI très ruraux dont la source principale des revenus déclarés est composée d'indemnités chômage. Ce taux est de 43% pour les EPCI ruraux, 50% pour les EPCI mixtes et 54% pour les EPCI urbains.

Taux de couverture des ménages par la Prime d'activité

Sources : Cnaf, 2021, MSA 2021 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



À la fin de l'année 2021, 14% des ménages des EPCI très ruraux et des EPCI ruraux sont allocataires de la prime d'activité de la Caf ou de la MSA.

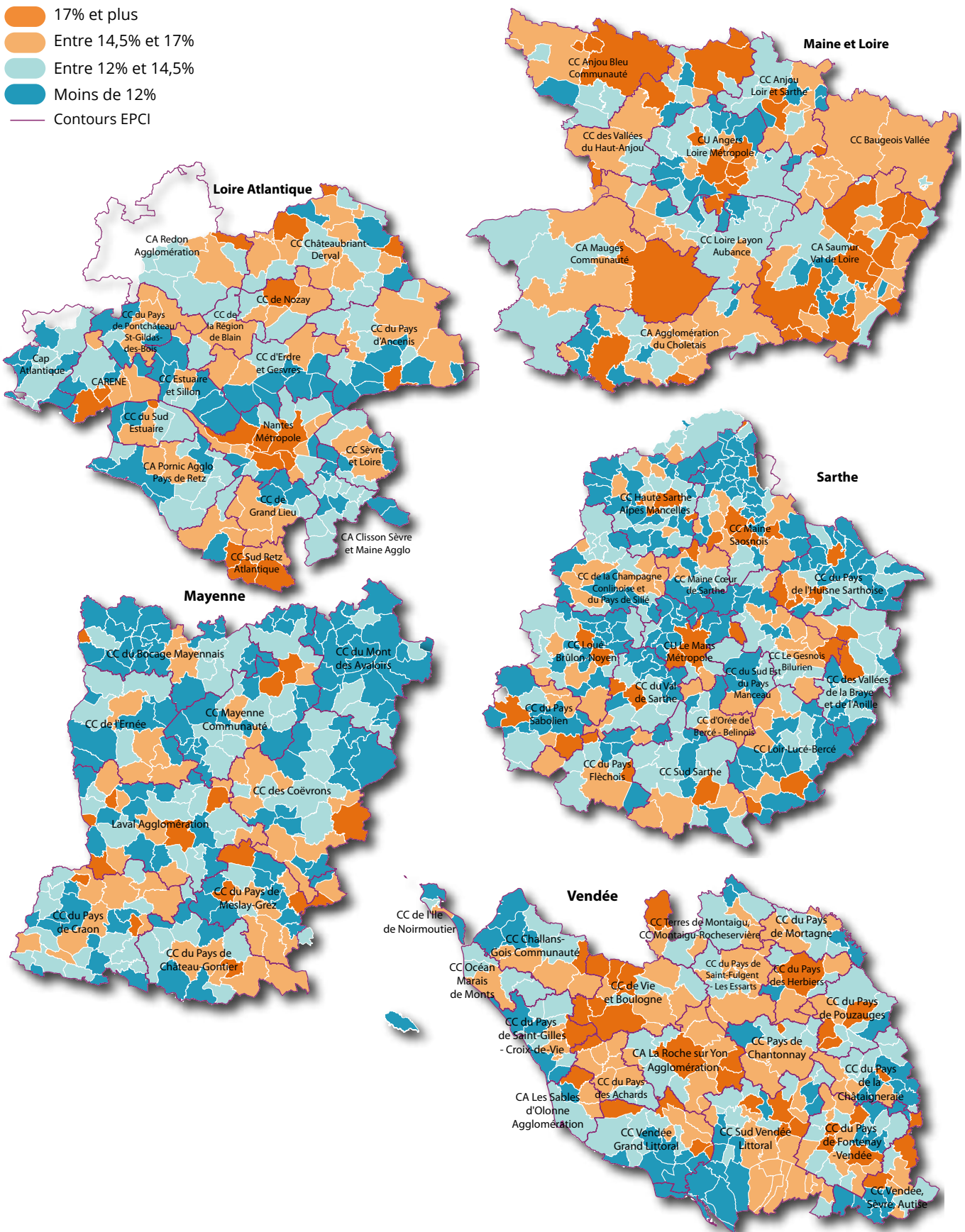
Taux de couverture des ménages par la Prime d'activité en %

Sources : Cnaf, 2021, MSA 2021 & Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

Taux de couverture des ménages par la Prime d'activité en %

Moyenne de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire : 14,5%

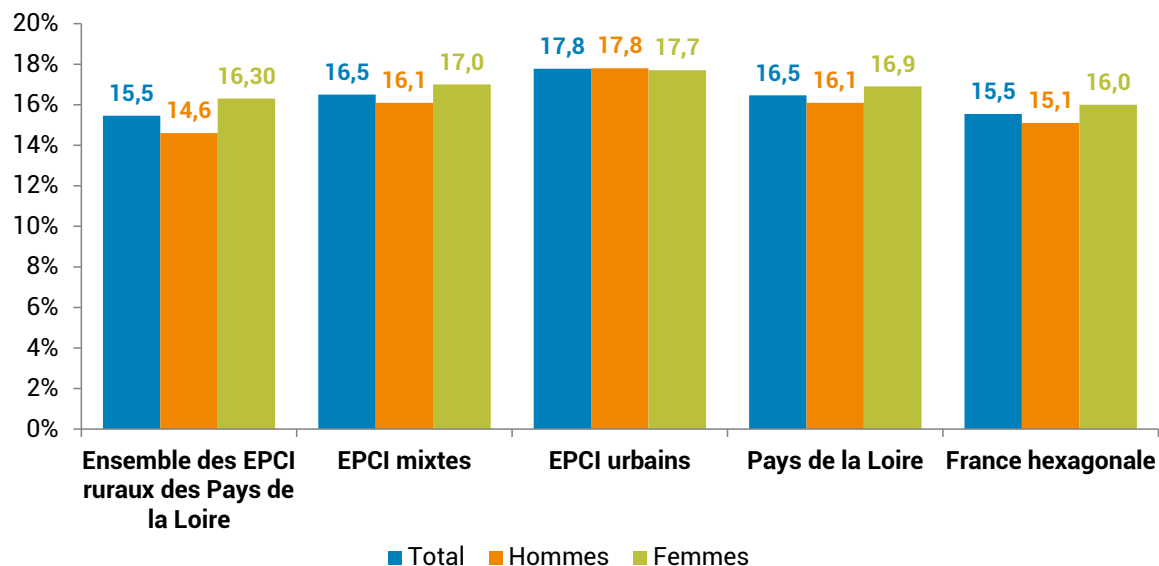
- 17% et plus
- Entre 14,5% et 17%
- Entre 12% et 14,5%
- Moins de 12%
- Contours EPCI



Des emplois occupés par les actifs en milieu rural qui exposent à la précarité économique

Part des salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans ou plus en %

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

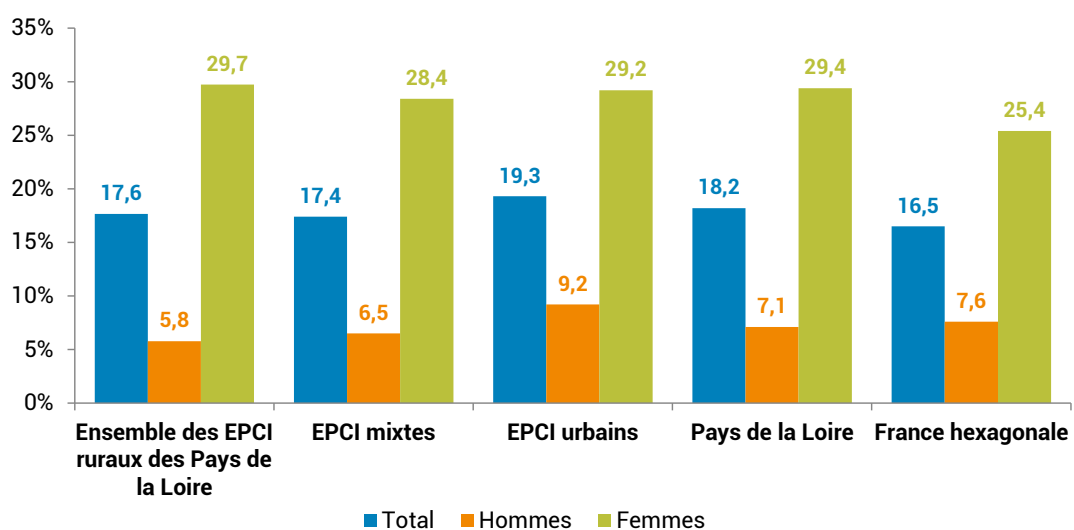


Lecture : 15,5% des salariés de 15 ans et plus de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire occupent un emploi précaire en 2020.

En 2020, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 106 129, soit 15,5% des salariés de 15 ans et plus de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire. Parmi les 106 129 salariés en contrat précaire, 60 560 occupent un CDD, soit 9% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 57% des salariés en contrats précaires.

Part des salariés de 15-64 ans à temps partiel en %

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

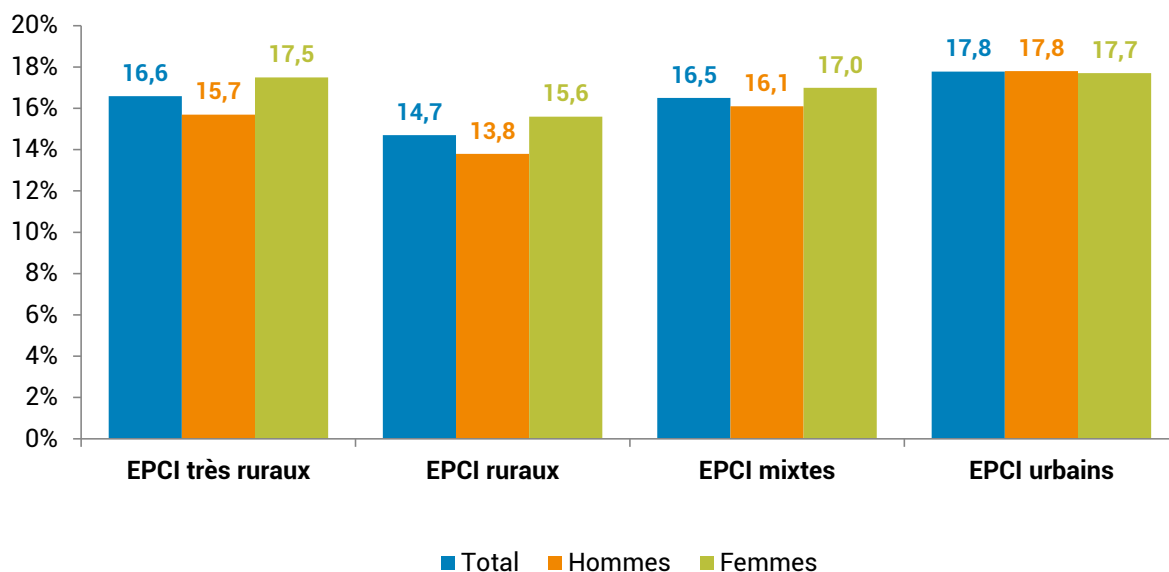


Lecture : 29,7% des femmes salariées de 15-64 ans sont à temps partiel en 2020 sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire.

18% des salariés âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire. Le recours au temps partiel est plus important pour les femmes : 30% d'entre elles contre 6% des hommes, soit respectivement 100 600 femmes et 19 900 hommes.

Part des salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans ou plus en %

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas

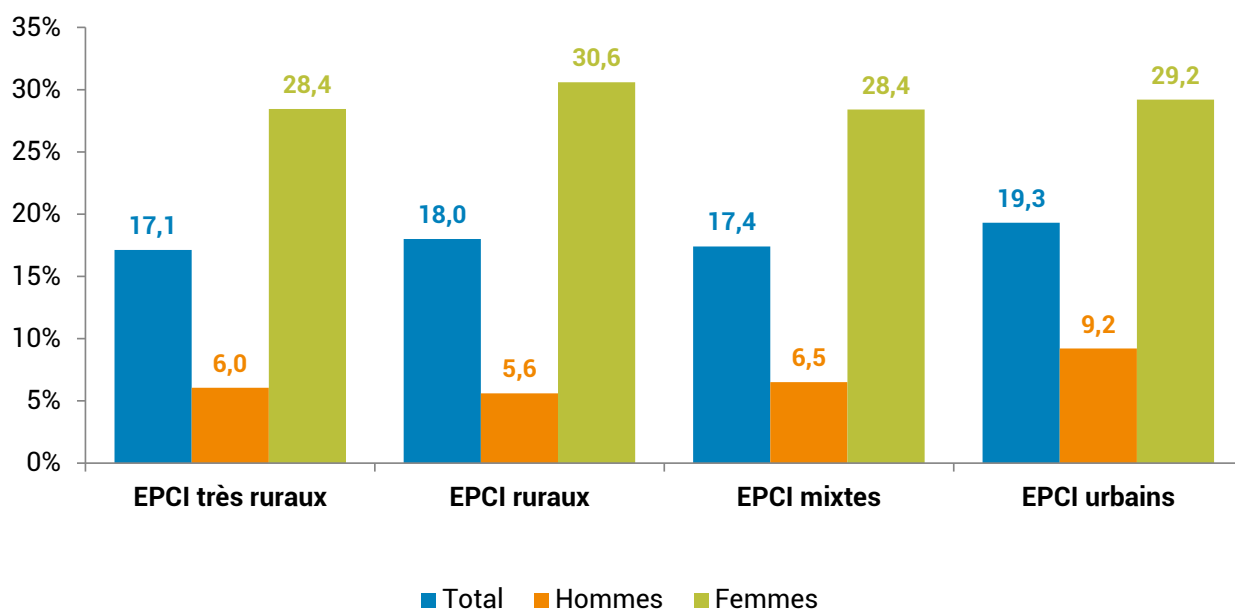


Lecture : 16,6% des salariés de 15 ans et plus des EPCI très ruraux occupent un emploi précaire en 2020.

En 2020, la part de salariés en contrat précaire atteint près de 17% des salariés de 15 ans et plus des EPCI très ruraux, elle est de près de 18% pour les femmes salariées et 16% pour les hommes. La part la plus faible est enregistrée pour les salariés des EPCI ruraux avec 15%, 14% pour les hommes et 16% pour les femmes.

Part des salariés de 15-64 ans à temps partiel en %

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



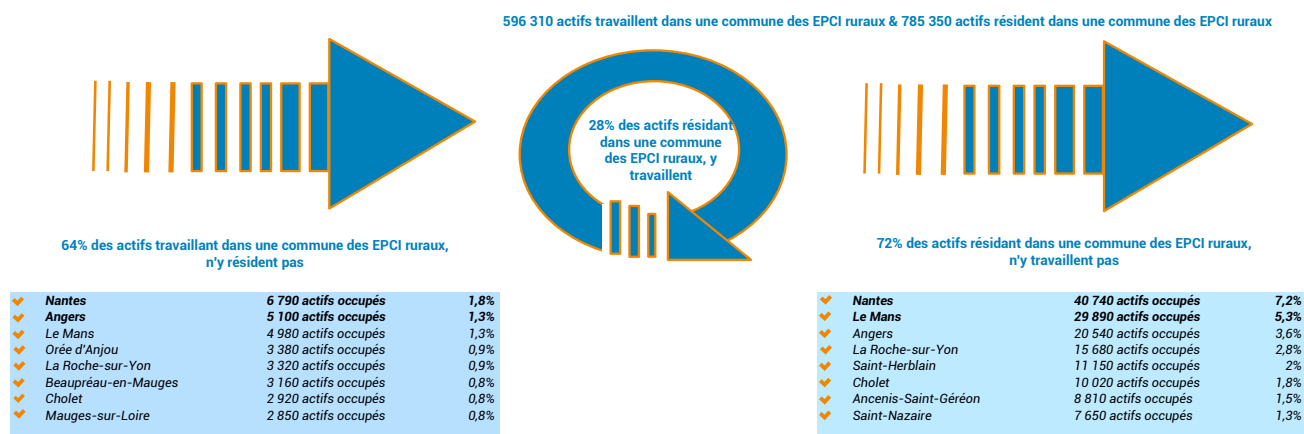
Lecture : 28,4% des femmes salariées de 15-64 ans des EPCI très ruraux sont à temps partiel en 2020.

Plus de 30% des femmes salariées âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel sur les EPCI ruraux des Pays de la Loire contre moins de 6% pour les hommes.

Une mobilité professionnelle plus importante en milieu rurale qui accentue les risques de précarité économique

Mobilités professionnelles journalières en 2020

Source : Insee, Fichiers détail 2020- Traitements © Compas

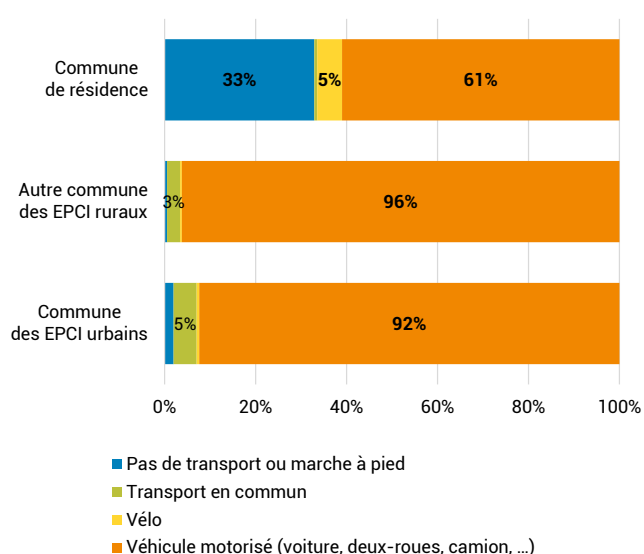


Lecture : En 2020, 6 790 actifs occupés habitant à Nantes viennent travailler tous les jours dans une commune des EPCI ruraux des Pays de la Loire, représentant 1,8% des actifs occupés dans l'ensemble des communes des EPCI ruraux.

En 2020, 379 840 actifs viennent quotidiennement travailler sur une commune des EPCI ruraux (64% de l'ensemble des actifs travaillant dans les EPCI ruraux des Pays de la Loire). 568 880 actifs résidant sur l'ensemble des EPCI ruraux sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (72% des actifs résidents des EPCI ruraux). Enfin 28% des actifs résidents sont sédentaires (216 470 au total).

Moyen de transport des actifs occupés des EPCI ruraux

Source : Insee, Fichiers détail 2020- Traitements © Compas



Le fait de travailler ou non sur sa commune de résidence influe nécessairement sur le mode de transport utilisé pour rejoindre son emploi. D'autant plus si l'on réside au cœur d'une ville centre (proximité de l'emploi, réseau de transport en commun...).

En 2020, sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire, 33% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la marche à pied pour se rendre à leur travail (contre 20% pour les actifs des EPCI urbains) cependant 19% utilisent les transports en commun sur ces EPCI).

La voiture constitue le moyen de transport le plus utilisé pour ceux travaillant en dehors de leur commune de résidence (96% de ces actifs contre 81% pour les actifs des EPCI urbains). Notons que seulement 3% des actifs des EPCI ruraux travaillant en dehors de leur commune de résidence utilisent les transports en commun contre 14% pour les actifs des EPCI urbains.

Lecture : En 2020, sur l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire, 61% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la voiture pour se rendre à leur travail.

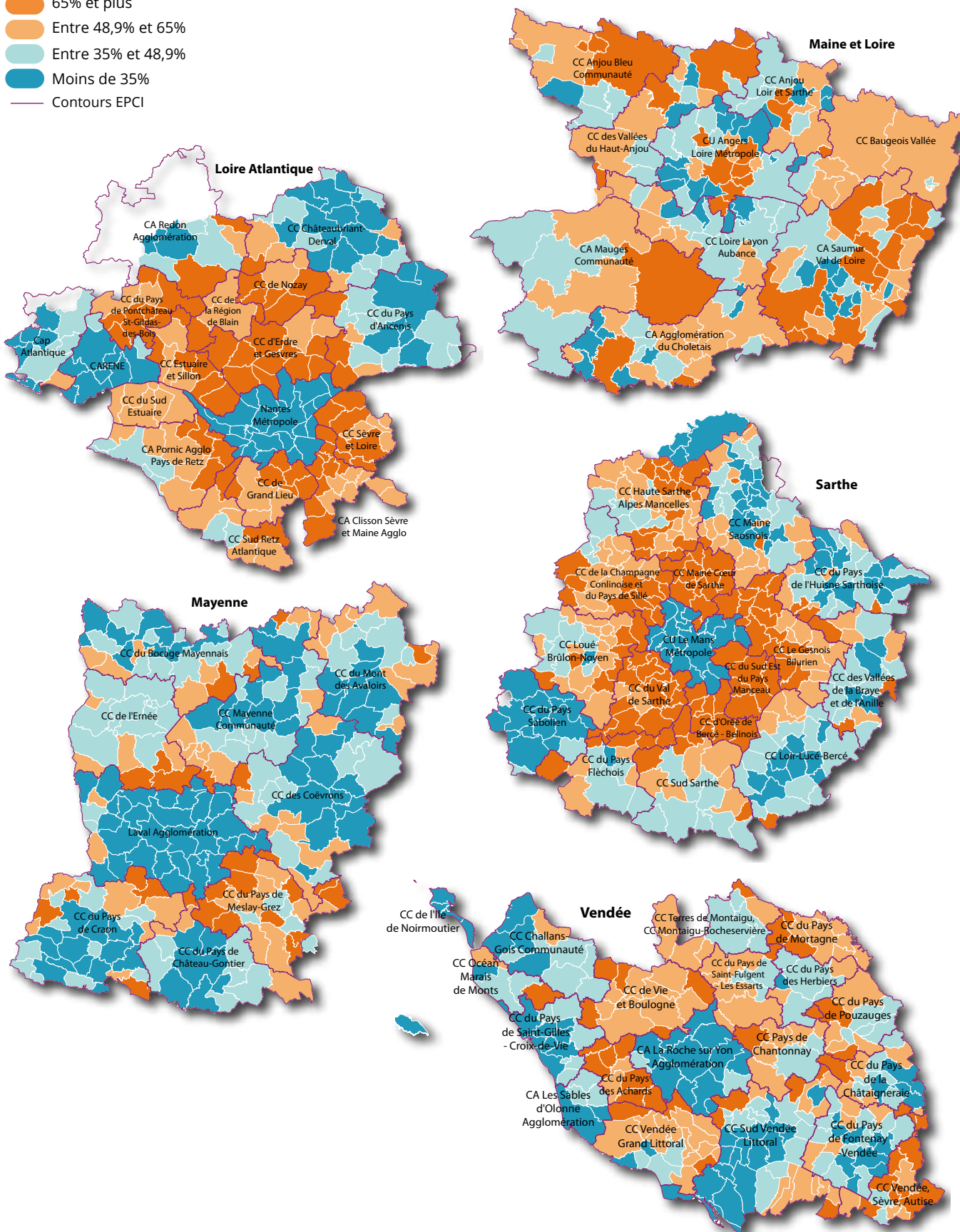
Part d'actifs en emploi ne travaillant pas sur leur EPCI de résidence en %

Source : Insee, fichiers détail 2020 - Traitements © Compas

Part d'actifs en emploi ne travaillant pas sur leur EPCI de résidence en %

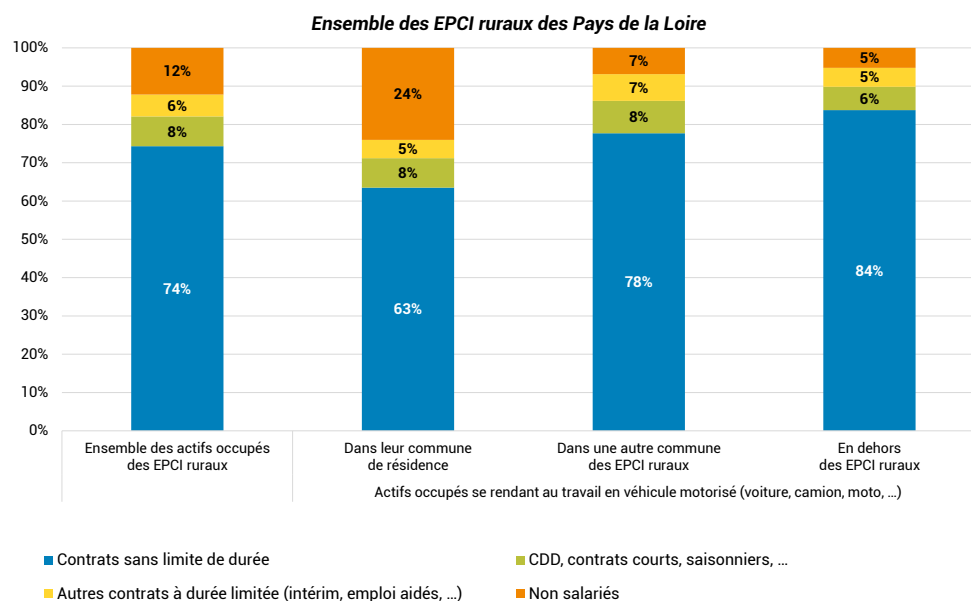
Moyenne de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire : 48,9%

- 65% et plus
- Entre 48,9% et 65%
- Entre 35% et 48,9%
- Moins de 35%
- Contours EPCI



Répartition des actifs occupés selon leur mobilité et leur type de contrat

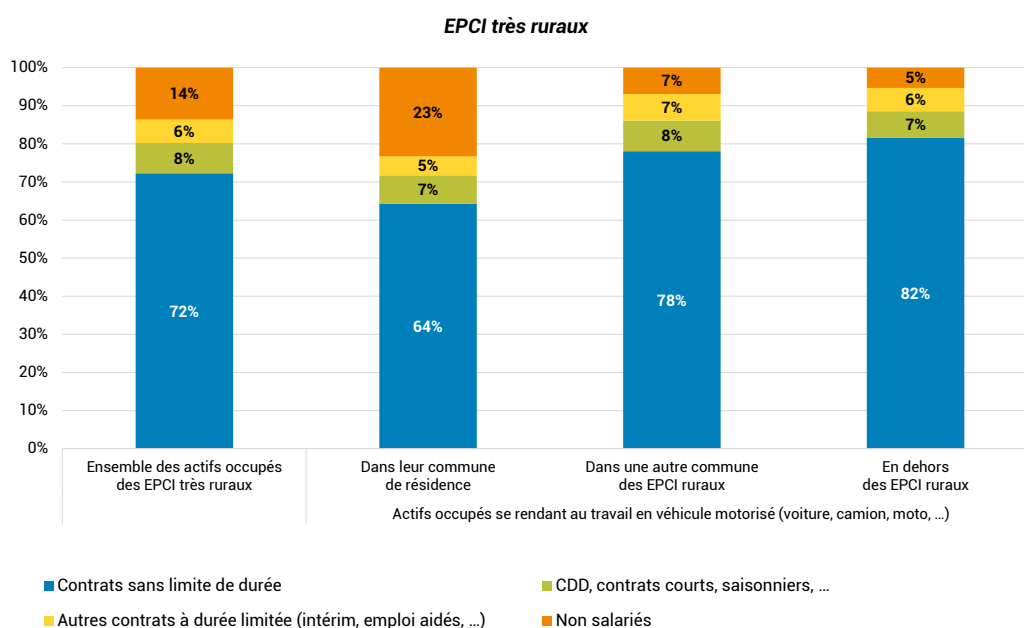
Source : Insee, Fichiers détail 2020- Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 63% des actifs des EPCI ruraux travaillant sur leur commune de résidence et se rendant au travail en véhicule motorisé ont un contrat sans limite de durée.

Les non-salariés sont sur-représentés parmi les actifs en emploi des EPCI ruraux travaillant sur leur commune de résidence (24% contre 12% des actifs occupés des EPCI ruraux). A l'inverse, ce sont les actifs en CDI qui sont sur-représentés parmi les actifs en emploi travaillant en dehors des EPCI ruraux (84% contre 74% de l'ensemble des actifs occupés des EPCI ruraux et 74% des actifs occupés des EPCI urbains travaillant en dehors des EPCI urbains). Ainsi, les actifs en CDI des EPCI ruraux se déplacent plus loin que ceux des EPCI urbains (à l'inverse des personnes en contrat précaire).

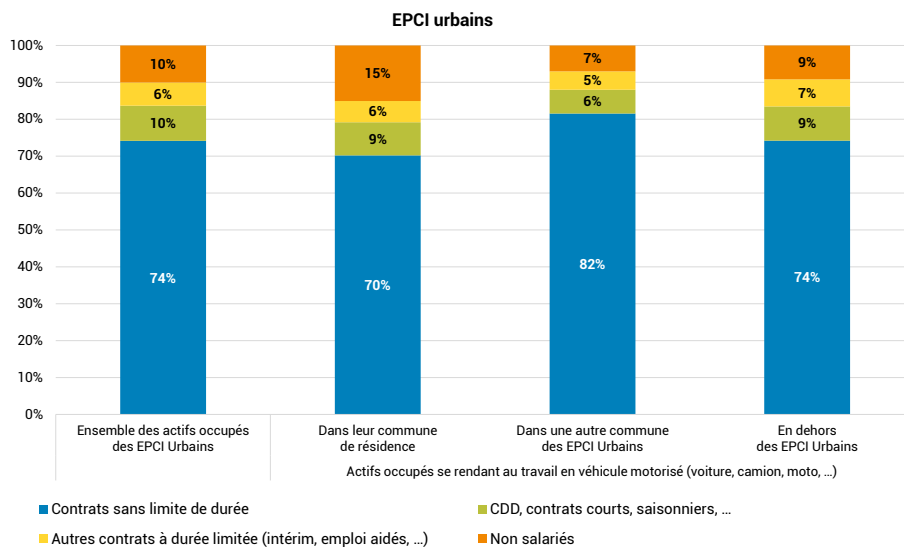
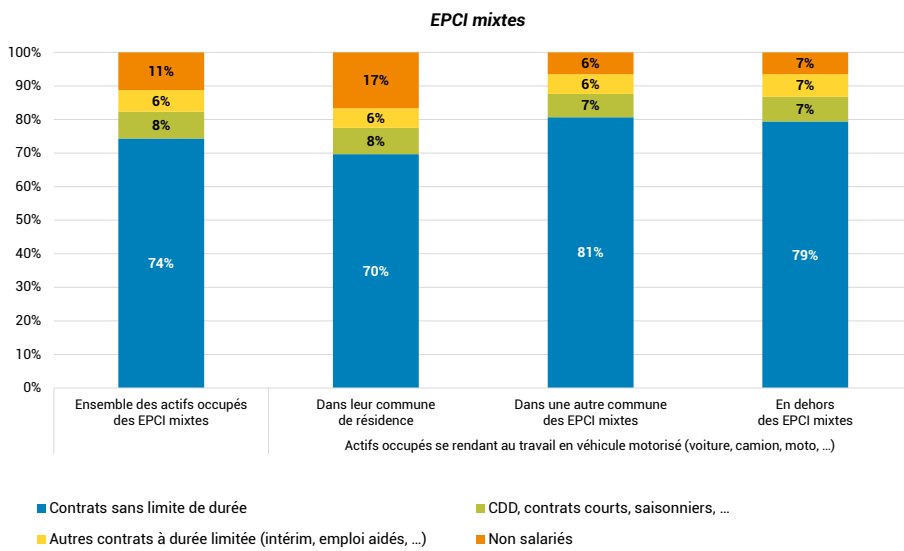
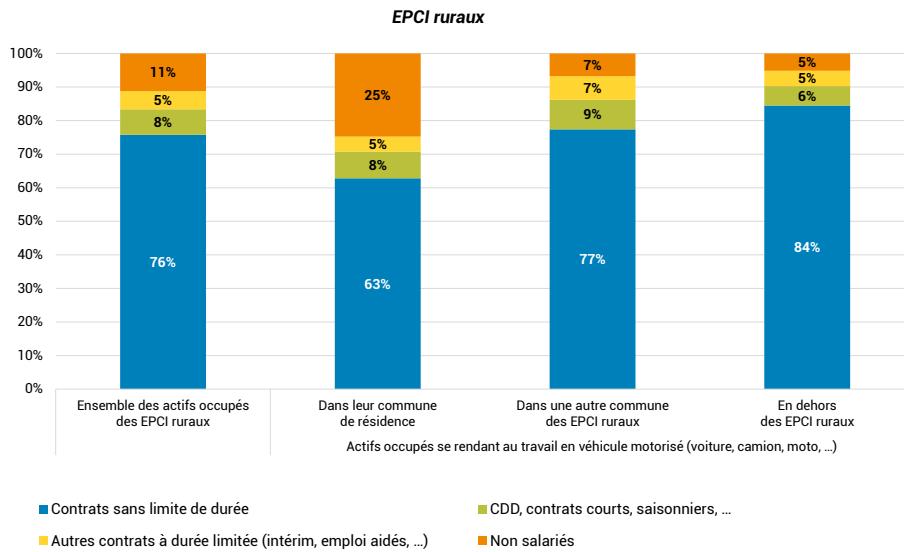
La voiture constituant le moyen de transport le plus utilisé pour ceux travaillant en dehors de leur commune de résidence, le risque de précarité énergétique est d'autant plus important pour les actifs des EPCI ruraux dépendants des véhicules motorisés pour aller sur leur lieu de travail.



Répartition des actifs occupés selon leur mobilité et leur type de contrat

Source : Insee, Fichiers détail 2020- Traitements © Compas

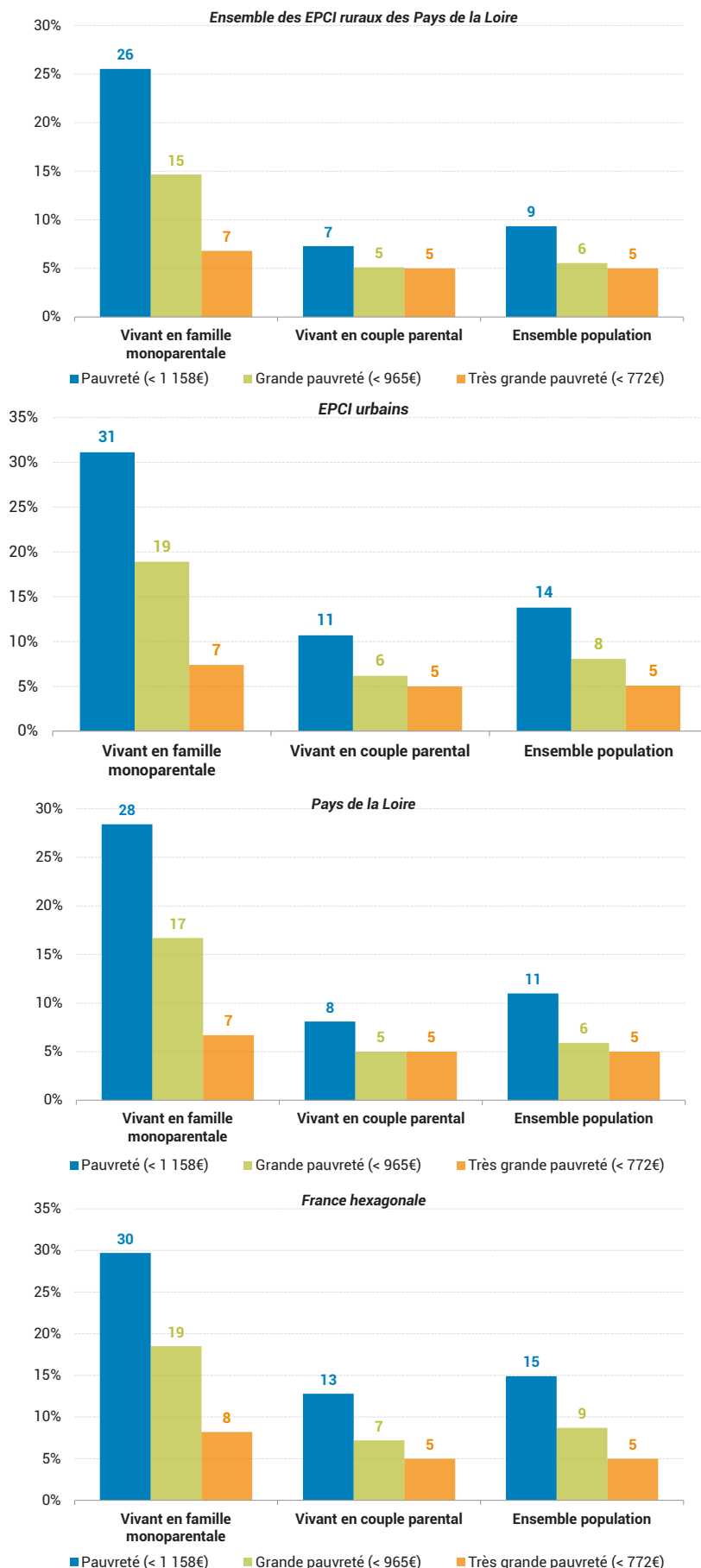
Ce sont les actifs en CDI des EPCI ruraux qui sont sur-représentés le plus parmi les actifs en emploi travaillant en dehors des EPCI ruraux (84% contre 76% de l'ensemble des actifs occupés de ces EPCI).



La précarité économique des familles

Les familles monoparentales restent, en milieu rural comme ailleurs, les plus exposées au risque de précarité économique

Taux de pauvreté des familles avec enfant(s)



Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas

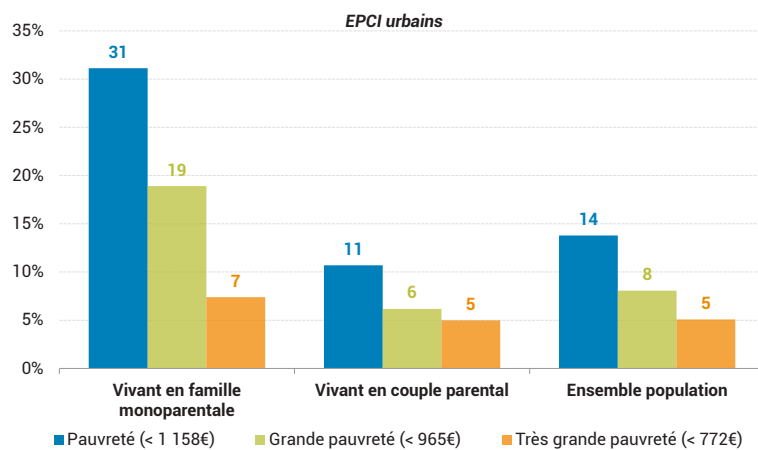
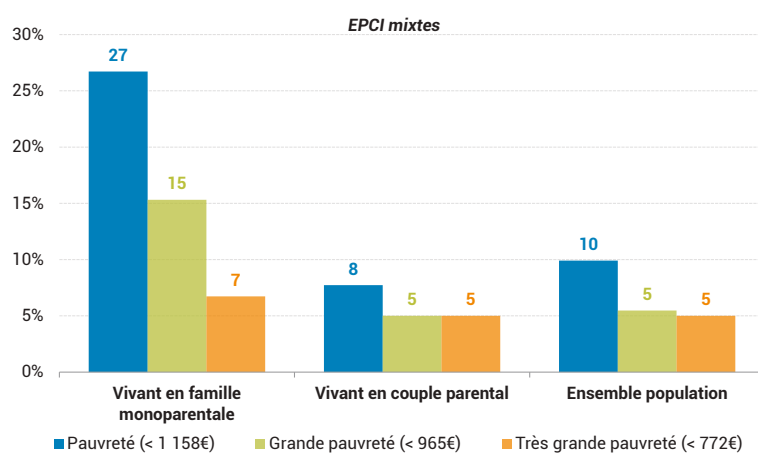
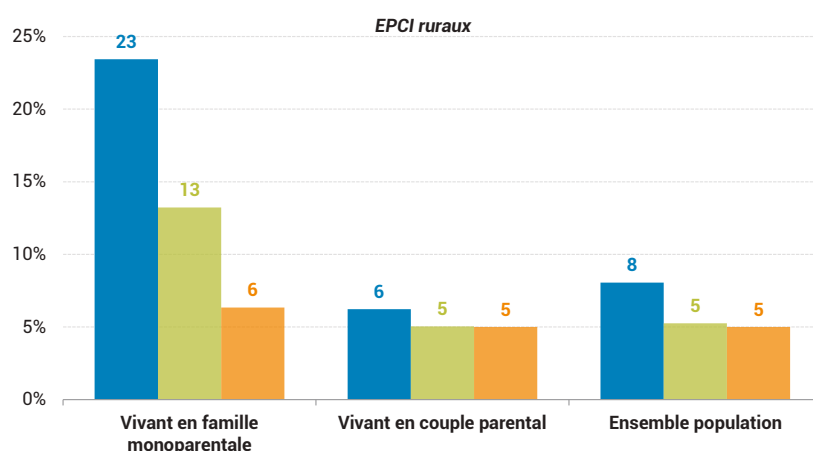
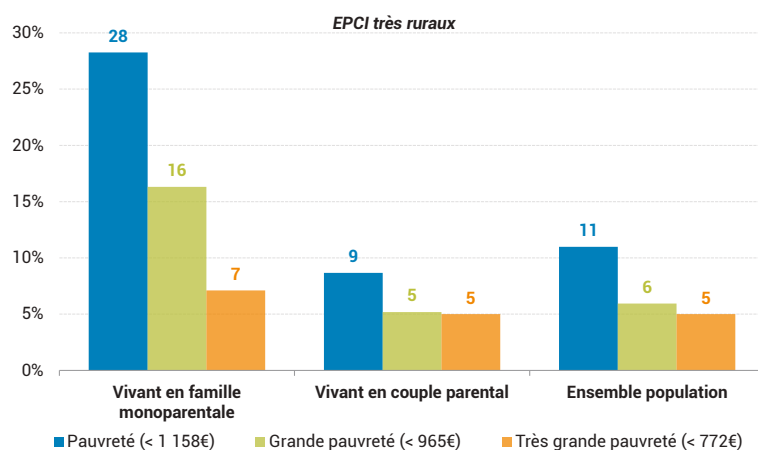
La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 26% des habitants de l'ensemble des EPCI ruraux des Pays de la Loire vivant en famille monoparentale (environ 38 080 personnes) et 7% de ceux vivant en couple parental (autour de 70 370 personnes).

Elle concerne 31% des habitants des EPCI urbains des Pays de la Loire vivant en famille monoparentale (environ 52 480 personnes) et 11% de ceux vivant en couple parental (autour de 62 040 personnes).

Au total, la pauvreté (au seuil de 60%) concerne 28% des habitants des Pays de la Loire vivant en famille monoparentale (environ 98 820 personnes) et 8% de ceux vivant en couple parental (autour de 140 390 personnes).

Taux de pauvreté des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas



La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 28% des habitants des EPCI très ruraux vivant en famille monoparentale et 9% de ceux vivant en couple parental. Ces taux sont respectivement de 23% et 6% pour les EPCI ruraux.

